

## **Modalités d'attribution des bourses SFLS Assises / Congrès de Lyon 2011**

La SFLS renouvelle en 2011 son opération d'attribution de bourses, afin de permettre aux personnes en manque de financement, de participer malgré cela aux Assises / Congrès de la société les 3 et 4 novembre 2011 à Lyon.

### Les personnes concernées sont :

les soignants impliqués dans la prise en charge des patients infectés par le VIH, pouvant en théorie bénéficier d'autres financements (Formation Continue, Laboratoires Pharmaceutiques, Associations autres que la SFLS), mais qui ont été refusés, et qui sont fortement motivées à participer à cette manifestation annuelle.

### Les frais pris en charge sont :

→ inscription au congrès, déplacement, hébergement.

### Conditions d'obtention :

Adresser une demande au trésorier de la SFLS :

→ par courrier ou courriel,

Mr le Dr David REY  
Le Trait d'Union - Centre de Soins de l'Infection par le VIH  
NHC, Hôpitaux Universitaires  
1 Place de l'Hôpital  
67091 STRASBOURG CEDEX  
Adresse mail : david.rey@chru-strasbourg.fr

### Ce dossier doit comprendre :

1. Une lettre motivée de participation au congrès avec le lieu et le descriptif de l'activité professionnelle.
2. Une lettre de refus de la prise en charge par la formation continue, ou d'autres demandes ayant abouti à un refus.

→ la date limite d'envoi des demandes de bourse est fixée à fin septembre.2011.

- En cas d'accord, le candidat à la bourse devra avancer tous les frais, qui seront ensuite remboursés sur justificatif par la Société Nex-Com après le Congrès.
- Le bureau et le conseil d'administration ne peuvent s'engager que sur un nombre limité de bourses, les décisions d'attribution ou non, vous parviendront rapidement en octobre, peu après la clôture des demandes.

David REY  
Trésorier